

R. Ph.

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

Kibungu, le 6 septembre 1957.-

RECOMMANDÉE.-

N° 26501 just./2/02/P.

OBJET:

Plainte contre le S/Chef
NYIRAKABUGA.-

Copie pour information à Monsieur
Le Substitut du Procureur du Roi,
à Kigali.-

L'Administrateur de territoire
J.PETIT.,

A Monsieur EMOND Robert

à

K I R W A.



Monsieur,

Suite à votre lettre du 3/9/57, je vous serais reconnaissant de me fournir :

- 1^o les noms de vos travailleurs qui ont été obligés par Nyirakabuga d'acheter des semences potagères
- 2^o les noms de vos travailleurs qui ont été obligés de payer 10 Fr par médailles pour le jubilé du Mwami.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur de territoire
PETIT J.,

*faire copie fait
M. G. 1957*

2528/just. 2/02/05
5/9/07

2

Kirwa 3-9-07

Mussein le Juge de police

J'ai l'honneur de porter plainte contre
le chef Nyira la Goggo pour avoir
1) obligé tous mes travailleurs et tous les
indigènes de Kirwa à acheter des graines
falsifiées !!!.

2) obligé une partie de mes travailleurs et
une partie des indigènes de Kirwa à
porter sur les épaules saffres à l'occa-
sion du Jubilé du Mouvement, alors que le
frit en avance été pris à 6/- (six) et que même
à ce prix, l'achat de cette médaille ne
constituait pas une obligation.

Veuillez agréer, Mussein le Juge
de police, l'assurance de ma considération
très distinguée

Emond B
Kirwa.

B. J. M.

R.Ph.

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

Kibungu, le 6 septembre 1957.-

N° 2934/Just/2/02/P

RECOMMANDE.-

OBJET:

Plainte contre le S/Chef
NYIRAKABUGA.-

Copie pour information à Monsieur
le Substitut du Procureur du Roi
à Kigali.-

L'Administrateur de territoire
J.PETIT.,

A Monsieur EMOND Robert

à

K I R W A.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 3/9/1957, je vous
serais reconnaissant de bien vouloir répondre au 1/ 2/ et
3/ de ma lettre n° 2051/Just/1/02/P. du 25 juillet 1957.-

Je vous signale que pour qu'une imputation
soit dommageable, il faut suivant l'art.74 du Code Pénal
1^o que l'intention soit méchante
2^o que l'imputation soit faite en public
3^o que l'imputation porte sur un fait précis de nature à
porter atteinte à votre honneur, à votre considération
ou à vous exposer au mépris public.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de ma considération distinguée.

L'Administrateur de territoire
J.PETIT.,

*Joint copie de lettre
à M. Emond*

~~2527 / juillet 2.02/05~~
5 | 9 | 07

Korwa 3-8-57

4

Mussein le juge de police

J'ai l'honneur de vous rappeler une plainte contre le s/cap Myrakhsogd
sur myfutations calomnieuses.

Je m'étonne que vous ayez un commandement
que je désirais retirer ma plainte alors
que j'ai seulement déclaré que "je
étais disposé à retirer ma plainte pour
autant que le s/cap se retire publique-
ment.

Veuillez agréer, Mussein le juge de
police, l'assurance de mes considérations très
distinguees

B. Jee - 1.

L.-K.C.-

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 25 juillet 1957.-

OBJET:

Plainte
d/Nyirakabuga.-

No 2057 /Just.1/02/P.-

A Monsieur EMOND

à

KIRWA .-

Monsieur,

Me référant à votre plainte en date du 11 juin 1957 qui n'a pas reçu de suite du fait que j'avais cru comprendre lors de ma visite à Kirwa que vous abandonniez votre intention de poursuivre le sous-chef Nyirakabuga, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire tenir une plainte circonstanciée précisant :

- I 1/ - les faits constitutifs d'infraction imputables à Nyirakabuga.
- I 2/ - les circonstances dans lesquelles ces faits ont eu lieu.
- I 3/ - l'identité des témoins de ces faits ou déclarations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET .-



L.K.C.
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 25 juillet 1957.-

OBJET:

N° 2037 /Just.1/02/P.-

Plainte
d/Nyirakabuga.-

A Monsieur EMOND

à

KIRWA .-

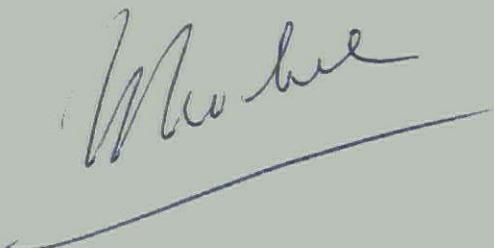
Monsieur,

Me référant à votre plainte en date du 11 juin 1957 qui n'a pas reçu de suite du fait que j'avais cru comprendre lors de ma visite à Kirwa que vous abandonniez votre intention de poursuivre le sous-chef Nyirakabuga, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire tenir une plainte circonstanciée précisant :

- 1/ - les faits constitutifs d'infraction imputables à Nyirakabuga.
- 2/ - les circonstances dans lesquelles ces faits ont eu lieu.
- 3/ - l'identité des témoins de ces faits ou déclarations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-


M. Pochet

F. mons. R.
Kirwa.

Kuma. 4-7-57¹⁸

Monsieur l'Administrateur territorial

J'ai l'honneur de vous rappeler une
faute contre le s/c chef Nyakabanga.
ses déclarations du s/c chef Nyakabanga
étant susceptibles d'avoir des répercussions
fâcheuses sur la M. O. I. et, devant faire
très prochainement au Congo, je vous
suis très reconnaissant de bien vouloir
régler cette affaire avant une départ.

Tenilly enfin, Monsieur l'Administrateur
territorial, l'assurance de mes considérations
très distinguée.

F. mons. R.

-P.N-
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

FICHE D'IDENTITE

Nom **EMOND**

Prénoms : **Robert, Charles, André**

Né à : **Dinant, le 17/7/1927**

filles de : **Arthur**

et de : **Charlotta Smitz**

stat. civile: **Célibataire**

Marié

Teut de :

Marié de :

Profession: **Colon**

Nationalité: **Belge**

Domicile : **Dinant, Rue Arthur Defoins, N° 17**

Résidence: **Rwamagana, Bug. Sud Territoire Kibungu**

Immatriculé à **Stanleyville 25/8/1951 N° 2345 Vol VII F. 39**

Durée des séjours antérieurs au Ruanda-Urundi ou au Congo Belge

Document d'identité produit:

II/6/1957
Kibungu, le 1957

L'Officier de Police Judiciaire,
L. De Zutter

PARIS 80571714

✓✓✓

P. V. N. I. P.

Resident of Hi. Boro

publiquement.

En cas de refus, je vous prie oh bien ~~vouloir~~
considérer cette mise au point qui constitue
simplement une tentative d'arrangement & la
l'amiable ~~entre les deux~~ ^{comme une} plainte déposée
contre Nagira Kobayashi.

Le componer &

Bien etc.

Je jure que le présent
P. V. est sincère

A. O. P. S.

L.-P. Zutten
